

Lorient Agglomération finance des projets structurants sur les communes du territoire

Dans le cadre du Fonds d'Intervention Communautaire (FIC), les communes d'Inguiniel, Caudan, Groix, Lanvaudan, Larmor-Plage et Port-Louis vont bénéficier d'une aide financière pour réaliser des projets structurants : rénovation énergétique d'une école, aménagement de jardins familiaux, rénovation de chapelles, création d'une halte de randonnée, installation d'une aire de stockage des déchets, création d'une couveuse artistique...

Performance énergétique pour l'école d'Inguiniel

Entre 80 et 95 enfants fréquentent l'école publique Nicole Rousseau située dans le bourg d'Inguiniel. L'équipement vieillissant, malgré une précédente rénovation énergétique en 2013, nécessite des travaux importants sur ses 3 bâtiments. Les objectifs des travaux sont de repenser l'organisation et l'usage des espaces ainsi que de rénover l'ensemble : reprise des toitures et isolation des sols de 2 bâtiments, comblement du vide sanitaire, remplacement des huisseries, protection contre les émissions de radon, installation d'une vidéo surveillance. Le projet vise à réduire les déperditions de chaleur grâce à une meilleure isolation, et à utiliser pleinement les capacités du réseau de chaleur auquel l'école est raccordée.

Pour réaliser ce programme vertueux sur le plan énergétique en cohérence forte avec les ambitions communautaires, la commune va percevoir une aide de 107 200 € au titre du FIC sur un budget global évalué à 843 000 €.

Des jardins partagés à Caudan

25 jardins familiaux de 50 m² dédiés à la culture potagère, deux abris de jardin collectifs, des cheminements aménagés, des aires de stationnement vont être installés dans le quartier de Lenn Sec'h. Ces jardins partagés seront gérés par une association et proposeront des animations et des espaces dédiés aux écoles. Il s'agit d'un projet à la fois pédagogique, solidaire et pratique.

Pour la mise en œuvre de cette opération, la commune va percevoir 25 000 € au titre du FIC aux ruralités sur un budget global estimé à 88 300 €.

Rénovation des chapelles et de l'église de Groix

Après des actions de restauration patrimoniale menées en 2018 et 2019, la commune souhaite poursuivre les rénovations en ciblant les bâtiments les plus dégradés. Il s'agit notamment des chapelles de Locmaria, de Quelhuit, du Mené, de la Trinité et de l'église du bourg qui subissent des infiltrations d'eau en raison de toitures en très mauvais état. Les travaux porteront sur la rénovation de ces toitures et de l'étanchéité, afin de préserver et valoriser le patrimoine de l'île.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune va percevoir 70 000 € au titre du FIC aux ruralités sur un budget global estimé à 242 670 € HT.

Une halte de randonnée à Lanvaudan

Alors que la commune de Lanvaudan développe les circuits de randonnée sur son territoire afin de valoriser son riche patrimoine, un nouveau projet vient compléter l'offre avec la réalisation d'une halte de randonnée

couverte pour piétons et vélos. La réhabilitation d'une ruine sur une friche située à proximité du GR



341 servira de base au programme : l'édifice transformé accueillera des tables et des bancs, un point d'eau, un stationnement pour les cyclistes et un point info. En parallèle, la commune envisage d'acheter du mobilier urbain supplémentaire pour équiper différents sites : abords des circuits de randonnée, aires de jeux, skate-park, terrain multisports...

Pour cette opération évaluée à 36 545 €, la commune va percevoir 12 941 € au titre du FIC aux ruralités.



Valoriser les déchets à Larmor-Plage

A proximité immédiate des services techniques de Larmor-Plage à Quéhello, la mairie a fait l'acquisition d'une parcelle de près de 9 000 m² avec le projet d'y installer une plateforme de stockage des déchets. Le site sera réservé aux services techniques qui pourront y trier les déchets liés aux services publics : produits de tontes, branchages issus d'élagages, algues récoltées sur la plage, broyats de bois, autres matériaux liés aux dépôts sauvages et aux reflux de la mer. Cet espace de stockage des déchets va permettre de mieux les valoriser, notamment par le compostage et la méthanisation, et de limiter leur transport avec un outil de proximité.

Pour transformer la friche actuelle et l'aménager, la commune va percevoir une aide de 25 000 € au titre du FIC aux ruralités sur un budget prévisionnel de 367 762 €.

Une couveuse artistique à Port-Louis

Transformer d'anciennes écuries en un lieu artistique, c'est le projet porté par la mairie de Port-Louis. Les anciennes écuries de la promenade Henri François Buffet étant en trop mauvais état pour être utilisées en salle communale, une réfection complète est programmée. Par ailleurs, la commune est fréquemment sollicitée par les artistes et associations culturelles du territoire. L'objectif est donc de créer un nouvel équipement culturel polyvalent : une couveuse artistique, lieu de résidence et de création pour des projets autour de la danse, du théâtre et des arts plastiques. L'équipement pourra également accueillir des événements : conférences, projections, expositions, ateliers...

Pour réaliser cette opération dont le coût global prévisionnel est estimé à 93 333 €, la commune va percevoir 25 000 € au titre du FIC aux ruralités.

Depuis 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) offre un soutien financier aux communes qui en font la demande et pour soutenir des projets structurants : création d'une web TV à Larmor-Plage, agrandissement de la cantine scolaire à Caudan, services en ligne à Cléguer, mise en lumière du patrimoine à Port-Louis... Les projets montrent la diversité des initiatives et l'utilité de ce fonds pour leur réalisation. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€.

En complément, le FIC aux ruralités a été créé fin 2021 afin d'accompagner des projets de développement territorial. Ce FIC Ruralités est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements), l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement).

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

